

## DÉFINITION DE LA FICHE DE POSTE

INTITULÉ DU POSTE : INFIRMIER D.E au SSIAD

DÉPARTEMENT : Solidarités

DIRECTION : Action Sociale et solidaire

SERVICE : Maintien au domicile

LIEU ET ADRESSE DE TRAVAIL : centre administratif 84/88 avenue du Général Leclerc

### 1. POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

**N+1** = Infirmier coordinateur de l'aide et des soins à domicile

**N+2** = Coordinateur aide et soins

### 2. FINALITÉ DU POSTE (*Indiquez succinctement le pourquoi ou la raison d'être du poste*)

L'infirmier Diplômé d'État participe au maintien à domicile de la personne âgée ou handicapée en assurant des soins d'hygiène et des soins médicaux ainsi que toute aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie.

### 3. MISSIONS

#### --ACCUEIL INFORMATION

- Prise de contact avec le patient et sa famille au service et/ou au domicile
- Il informe le patient de l'organisation du service et des limites à l'intervention du service

#### --EVALUATION DE LA DEPENDANCE-ETABLISSEMENT DU DIAGNOSTIC INFIRMIER

- Il évalue le niveau de dépendance à partir de la grille AGGIR
- Il établit le plan d'aide à partir du diagnostic infirmier
- Il réajuste le plan d'aide si nécessaire
- Il est garant de la tenue du dossier soins

#### -- SUIVI DES PRISES EN CHARGE

- Il prévoit le matériel adapté (lit médicalisé, fauteuil roulant, matelas etc...)
- Il assure la gestion du matériel de soins
- Il anime les réunions de transmissions en roulement avec l'IDEC
- Il contrôle les soins effectués par l'équipe de soins et les intervenants libéraux
- Il fait le lien entre le SSIAD et les autres unités du service. les infirmiers libéraux et les médecins en

#### - ANIMATION DE L'EQUIPE SOIGNANTE

- Il élabore les plannings d'intervention hebdomadaires des auxiliaires de soins
- Il supervise le travail des aides-soignantes
- Il participe à la mise en œuvre des projets du pôle au sein du SSIAD
- Il assure l'intérim sur le SSIAD en l'absence du coordinateur de l'aide et des soins à domicile

#### 4. COMPÉTENCES REQUISES

- **Savoir :**

Connaissance en gérontologie

- **Savoir-être :**

L'IDE dispose de qualités relationnelles, une grande disponibilité, des capacités d'adaptation et d'ouverture d'esprit

- **Savoir faire :**

Capacité à déceler des situations à risque (dénutrition, déshydratation, isolement, maltraitance etc...)

Sens du travail en équipe

Rigueur et sens de l'organisation

#### 5. EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- **Dans un poste identique (définir la durée) ou dans des postes voisins :**

#### 6. CONDITIONS D'ACCÈS

- **Diplôme(s) :** Diplôme d'État d'Infirmier
- **Catégorie hiérarchique :** A B C

#### 7. CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Durée hebdomadaire :** 1607H/an - Cycles de travail pour assurer la continuité du service en 7j/7 et de 8 à 20H
- **Conditions particulières :** travail le week-end et jours fériés selon la charge de travail au domicile.
- 

**Avantages de la collectivité :** Repas Click and Collect, Comité d'action sociale et culturelle dynamique, participation à la Mutuelle santé, prise en charge à hauteur de 75 % des frais de transports en commun, véhicule de service.

**Rémunération :** régime indemnitaire avantageux (simulation de salaire rapide à l'issue de l'entretien de recrutement), 13<sup>eme</sup> mois, supplément familial de traitement, 25 congés annuels, congés fractionnés, 14 RTT, Compte épargne temps.

## 8. POUR PRÉPARER L'ARRIVÉE DE L'AGENT

### Avantages en nature :

Téléphone portable	Oui Non
Véhicule de fonction	Oui Non
Véhicule de service	Oui Non
Ordinateur portable	Oui Non
Vêtements de travail	Oui Non

### Informations à destination du service informatique :

Ordinateur disponible sur le lieu de travail	Oui Non
Téléphone n°	Smartphone télégestion
Bureau anciennement occupé par	
Session + adresse e-mail à créer	Oui, préciser Non

---

---

### *Cadre réservé à la Direction des Ressources humaines*

### Niveau hiérarchique et régime indemnitaire :

Contraintes	1
Technicité	
Responsabilité	1

### Nouvelle Bonification Indiciaire :

Mission d'accueil exercée à titre principal : - Horaires d'ouverture au public du service - Horaires de travail de l'agent consacrés à l'accueil du public (physique et téléphonique)	
Mission de maître d'apprentissage	Oui Non
Lieu d'exercice en Zone Urbaine Sensible ou Zone d'Éducation Prioritaire	Oui Non
Autre cas	